

Cheseaux, le 13 mars 2017

CONSEIL COMMUNAL

CHESEAUX

PREAVIS No 11/2017

**Demande de crédit pour l'aménagement d'une nouvelle place de jeux
dans le secteur du Marais du Billet**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

1 – Contexte

Après avoir existé pendant de longues années, la place de jeux qui se situait derrière le pavillon de l'ancienne Galipette présentait des signes de fatigue évidents, les jeux n'étaient plus en adéquation avec les normes de sécurité actuelles, et il existait quelques problèmes de nuisances en raison d'une utilisation plus importante depuis l'ouverture du nouveau bâtiment de la garderie et de l'UAPE.

Tenant compte de la situation, la Municipalité a choisi l'option de démanteler cette place de jeux et d'en créer une nouvelle, conforme aux normes actuelles et plus attractive. Pour ce faire, elle a défini deux périmètres possibles, proches de la Maison de commune et du collège.

Ensuite, la Municipalité a mandaté la Commission « Enfance et Jeunesse » pour réfléchir au concept et proposer un projet.

2 – Aménagements nécessaires

La Commission s'est réunie à plusieurs reprises. Elle a visité plusieurs places de jeux et a également rencontré Mme Petra Meyer, responsable des places de jeux de la ville de Lausanne, pour avoir une connaissance des nouveaux emplacements créés à Lausanne. Mme Meyer a fourni des explications détaillées sur l'entretien des éléments, ainsi que sur l'attractivité des divers modules auprès des utilisateurs.

La commission a validé le choix de l'emplacement situé entre la maison de commune et la salle de gymnastique du Marais du Billet, en bordure du chemin piétonnier, parallèlement à l'ancien jardin.

Pour ce projet, la commission a décidé de tenir compte des engins déjà à disposition à la Plantaz et par conséquent de proposer un choix très différent et une unité architecturale pour l'ensemble de la place.

Les engins à envisager devraient être de préférence en bois, avec idéalement un point d'eau à la demande (bouton poussoir).

Les jeux retenus par la commission sont :

- Une balançoire, une balançoire panier, un nid d'oiseaux (capacité maximum 6 enfants)
- Un paysage de cordes bas sur mesure (voir plan)
- Une cabane avec accès particulier et toboggan et un petit balcon
- Un chantier de sable avec une grue rotative, un élévateur avec seau en caoutchouc, 2 tuyaux déverseurs, 2 pelles enchainées
- Un trampoline
- Un banc entourant un arbre existant

L'ensemble des jeux sont construits en bois de robinier massif, croissance naturelle, non traité.

Pour la réalisation, le choix de la commission s'est porté sur l'entreprise Bimbo à Alpnach Dorf, car les engins proposés correspondaient entièrement aux attentes des membres. Les réalisations récentes de cette entreprise ont enthousiasmé la commission. La Municipalité a adhéré à ce choix.

Aux engins proprement dit viendront s'ajouter deux haies et quelques arbres pour assurer un ombrage. Le choix de la haie et des essences d'arbres sera fait ultérieurement en accord avec le service de la Voirie.

Le choix du paysagiste s'est porté sur l'entreprise Giammarino & Fils SA au Mont sur Lausanne qui a l'habitude de travailler avec l'entreprise Bimbo.

Il est également prévu d'adapter les deux blocs en béton actuellement en place, afin de pouvoir les utiliser comme bancs et ainsi les soustraire aux skateurs qui bénéficient désormais d'un Skatepark à Sorécot.

La Commission ayant émis le vœu de pouvoir disposer à proximité d'une arrivée d'eau, et après études des possibilités, la Municipalité a décidé de réhabiliter la fontaine située à quelques mètres. Une remise en état de l'écoulement de la fontaine est incluse dans les couts.

Nous remercions la Commission « Enfance et Jeunesse » pour son travail et les propositions ayant abouti à cette demande de crédit.

3 – Coût de l'opération TTC

Achat des jeux selon offre de l'entreprise Bimbo	Fr. 55'000.--
Travaux de mise en place par le paysagiste	Fr. 30'000.--.
Remise en état de la fontaine	Fr. 2'000.--
Transformation de deux blocs de béton en bancs	Fr. 2'000.--
Achat et mise en terre de 5 arbres	Fr. 6'000.--
Divers et imprévus	Fr. 4'000.--

Montant Total	Fr. 99'000.-- =====
----------------------	--------------------------------------

4 - Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Cheseaux vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir lui accorder un crédit de **Fr. 99'000.--** pour l'aménagement d'une nouvelle place de jeux dans le secteur du Marais du Billet et de donner à ces dispositions la teneur suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHESEAUX

- vu le préavis municipal N° 11/2017 du 13 mars 2017
- vu le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit de **Fr. 99'000.--** pour l'aménagement d'une nouvelle place de jeux dans le secteur du Marais du Billet
- d'amortir cet investissement sur une durée de 10 ans au maximum, dès 2018
- d'autoriser l'exécutif à contracter si nécessaire un emprunt pour ce faire, ceci aux meilleures conditions du marché

DECHARGE

la commission de son mandat.

Adopté par la Municipalité en séance du 13 mars 2017

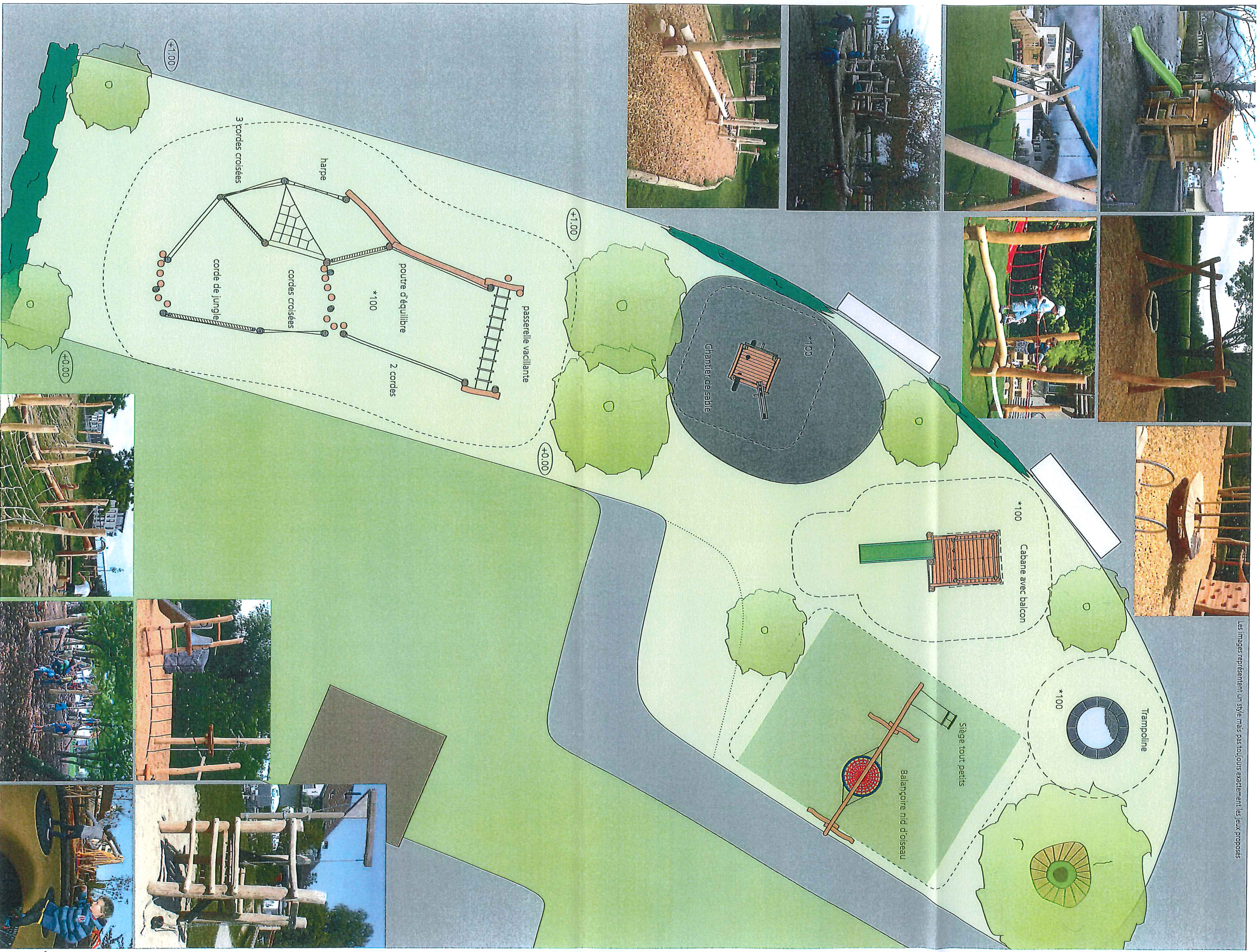
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic : Le secrétaire :

(L.S.)

L. SAVARY P. KURZEN

Annexe : Plan d'aménagement



Variante 1

Ecole
1033 Cheseaux

Copyright © HINNEN Spielplatzgeräte AG 6055 Alpnach Dorf

Projekt-Nr 170031
Plan-Nr 1
Mst 1:100 / A3

gez. ma 19.01.2017
rev. ma 23.01.2017
rev.

T 041 672 91 11

F 041 672 91 10

info@bimbo.ch

www.bimbo.ch

bimbo